

EYania
Association Nationale des
Industries Alimentaires

Prix EY de l'agroalimentaire 2022

Mademoiselle Desserts, Groupe Popy, Florimond Desprez, Ferrero et Les 2 Marmottes

reçoivent respectivement le Grand Prix, le Prix de l'avenir,
le Prix de l'engagement sociétal et environnemental, le Prix
de la performance remarquable et le Prix Coup de cœur du
jury

Paris, le 29 juin 2022 – **Les trophées de la 6^{ème} édition du Prix EY de l'Agroalimentaire 2022, en partenariat avec l'Association Nationale des Industries Alimentaires (ANIA), ont été décernés ce jour.**

Le Prix EY de l'Agroalimentaire 2022 récompense une entreprise agroalimentaire, indépendante ou filiale d'un groupe français ou international, solide financièrement, s'étant particulièrement illustrée par sa résilience et son innovation en période Covid, dans son sous-secteur d'activité. Plusieurs critères sont particulièrement étudiés : l'adaptation de la stratégie, la surperformance sur le sous-secteur d'activité, l'emploi et la responsabilité sociétale des entreprises.

Pour cette nouvelle édition, 5 prix ont été décernés :

- le **Grand Prix**, mettant à l'honneur une entreprise au parcours exceptionnel et à la performance remarquable sur l'ensemble des critères.
- le **Prix de l'avenir**, récompensant une PME en croissance rapide et dont les savoir-faire ou les perspectives la placent parmi les valeurs montantes du secteur.
- le **Prix de l'engagement sociétal et environnemental**, soulignant un engagement fort en matière sociétale et environnementale.
- le **Prix de la performance remarquable**, visant à récompenser une entreprise de grande taille pour son parcours couronné de succès et sa position de leader de longue date dans sa catégorie de produits.
- le **Prix Coup de cœur du jury**, récompensant une entreprise qui a su séduire l'ensemble des membres du jury.

Après délibération, le jury présidé par **Jean-Philippe André** (Président de l'ANIA) et composé de **Béatrice de Noray** (Directrice Générale, BEL France), d'**Erika Le Noan** (Présidente, Dammann Frères), de **Stéphanie Domange** (Présidente Directrice Générale, Mars Wrigley France), d'**Hubert François** (Directeur Général, Salins), d'**Amélie Sidal-Vimi** (Présidente, Mondelez France), de **Pierre-Olivier Gandon**

(Directeur Général, Alain Milliat) et de **Solène Jallet** (Chef de projet, Pôle alimentaire, AG2R La Mondiale) a distingué les entreprises suivantes :

Grand Prix



S'engager chaque jour pour offrir à tous le meilleur de la pâtisserie, telle est la raison d'être de mademoiselle Desserts. Industriels engagés pour que chaque produit surgelé qui sort des ateliers soit à coup sûr, bon, beau, sain et sûr. L'entreprise entend avoir un impact social, sociétal et environnemental positif et significatif dans le cadre de ses activités et cherche à faire grandir chacun des collaborateurs, en veillant à promouvoir ses valeurs : la bienveillance, l'audace, le plaisir et l'engagement, dans un environnement où santé, sécurité et qualité de vie au travail sont leur priorité N°1.

Prix de l'avenir



Fondé en 2000 par Laurent Jolivet, le Groupe Popy est une entreprise familiale qui fait rimer "Charcuterie et Gastronomie". Spécialiste de la fabrication de charcuteries cuites traditionnelles et de produits traiteur de la mer, il est le N°1 de la fabrication d'andouillettes et d'andouilles dont 8 diplômées 5A*. Conjuguant qualité, innovation et création de valeur ajoutée, il est passé de 1 à de 11 sites de production, de 30 à 630 collaborateurs, de 6 à 100 millions d'euros de chiffre d'affaires en 20 ans. Ses 14 marques** reconnues pour leur excellence et prisées par tous les gastronomes, sont présentes en restauration et hôtellerie, chez les grossistes bouchers-charcutiers-traiteurs et cash & carry, en grande distribution et enseignes de proximité. Avec Popy, le « Bien manger » a de l'avenir !

* Association Amicale des Amateurs d'Andouillette Authentique

**Popy, Bernaudeau, La Champenoise, Chédeville, Duval, Jannaire, Amand Terroir, Amand Traiteur, Paul Danjou, Rivalain, Charles Keller, Gilbert Lemelle, Salaisons du Père Isidore, Tranchage de la Jasse.

Prix de l'engagement sociétal et environnemental



Florimond Desprez exerce les métiers d'obteneur de variétés et de producteur de semences répondant aux besoins des agriculteurs de grandes cultures, des filières agroindustrielles correspondantes et des consommateurs, tout en accompagnant activement la transition agro-écologique. Le groupe sélectionne principalement des espèces destinées à l'alimentation humaine en étant l'un des leaders mondiaux des semences de betterave sucrière, l'un des premiers semenciers européens de céréales à paille et un acteur majeur du marché de plant de pomme de terre en Europe. Florimond Desprez, entreprise familiale et indépendante, est présente dans 65 pays, consacre 15% de son chiffre d'affaires à la recherche et emploie 1 200 salariés.

Prix de la performance remarquable

FERRERO

Depuis plus de 60 ans, Ferrero s'est inscrit dans le cœur des Français par la création de moments de plaisir. L'entreprise est présente sur 8 marchés (tartinables, barres chocolatées, tablettes de chocolat, pralines, pâtisseries industrielles fourrées, biscuits, petite confiserie de poche et glaces). Des marques leaders

entretiennent depuis des générations un fort lien émotionnel et de confiance avec les Français : Nutella, Kinder, Ferrero Rocher, Raffaello, Tic Tac ou encore Delacre et Délichoc. Les 1400 collaborateurs de Ferrero en France œuvrent chaque jour pour proposer ces produits plaisir de très haute qualité et proches des personnes.

Prix coup de cœur du jury



Maîtres infuseurs depuis 1976, Les 2 Marmottes bouillonnent de créativité et de saveurs pour l'élaboration de leurs infusions et thés. Nichée au cœur des Alpes, attachée à la nature et au bien-être, cette PME française s'inspire des meilleures plantes pour concocter sa large gamme de recettes 100% plantes et sans jamais d'arômes ajoutés.

A propos d'EY :

EY | Building a better working world

La raison d'être d'EY est de participer à la construction d'un monde plus équilibré, en créant de la valeur sur le long terme pour nos clients, nos collaborateurs et pour la société, et en renforçant la confiance dans les marchés financiers.

Expertes dans le traitement des données et des nouvelles technologies, les équipes EY présentes dans plus de 150 pays, contribuent à créer les conditions de la confiance dans l'économie et répondent aux enjeux de croissance, de transformation et de gestion des activités de nos clients.

Fortes de compétences en audit, consulting, droit, stratégie, fiscalité et transactions, les équipes EY sont en mesure de décrypter les complexités du monde d'aujourd'hui, de poser les bonnes questions et d'y apporter des réponses pertinentes.

EY désigne l'organisation mondiale et peut faire référence à l'un ou plusieurs des membres d'Ernst & Young Global Limited, dont chacun représente une entité juridique distincte. Ernst & Young Global Limited, société britannique à responsabilité limitée par garantie, ne fournit pas de prestations aux clients. Les informations sur la manière dont EY collecte et utilise les données personnelles, ainsi que sur les droits des personnes concernées au titre de la législation en matière de protection des données sont disponibles sur ey.com/privacy. Les cabinets membres d'EY ne pratiquent pas d'activité juridique lorsque les lois locales l'interdisent. Pour plus d'informations sur notre organisation, veuillez-vous rendre sur notre site ey.com. © 2022 EY & Associés.

Tous droits réservés.

Cette publication a valeur d'information générale et ne saurait se substituer à un conseil professionnel en matière comptable, fiscale, juridique ou autre. Pour toute question spécifique, veuillez vous adresser à vos conseillers.
ey.com/fr

A propos de l'ANIA :

L'Association Nationale des Industries Alimentaires rassemble 31 syndicats métiers, 5 membres associés et 17 associations régionales, représentatives des 16 431 entreprises alimentaires de France. L'agroalimentaire est le 1er secteur économique français avec un chiffre d'affaires de 198 milliards d'euros et le premier employeur industriel avec 436 547 salariés. L'ANIA est l'interlocuteur privilégié des pouvoirs publics, des administrations et des médias sur les sujets liés à l'alimentation.

ania.net